



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

APPEL DE LA COMMISSION EXECUTIVE FEDERALE

La Commission exécutive fédérale réunie les 3 et 4 juin 2008 à Montreuil a décidé de répondre aux attaques du gouvernement par l'action, la mobilisation, les manifestations, la grève.

Le Gouvernement entend adapter le droit des fonctionnaires à celui des salariés du privé. Les 11 et 12 juin le projet de loi sur la mobilité est examiné en urgence par l'Assemblée Nationale. Celui-ci porte en lui de graves attaques sur les personnels et les services de la Fonction Publique. Il met en cause directement les garanties statutaires dont nous disposons.

Il place les fonctionnaires dans la précarité et ouvre la possibilité de licenciement. Il fait partie de la logique de la LOLF et de la RGPP. Ce projet pourrait se traduire par des mutations et déplacements forcés, des obligations de changement de travail, une remise en cause de la vie familiale. Il est de la même nature que ce qui est mis en place dans le privé entraînant pour les chômeurs en cas de refus « d'offre valable » d'emploi la radiation même avec des pertes de revenus et des déplacements.

Le gouvernement veut mettre en place une gestion de type privé dans la fonction publique. Un contrat serait mis en place face à chaque mission même si elle est ponctuelle. De telles mesures, si elles venaient à être votées, représenteraient un recul social sans précédent et seraient lourdes de conséquences pour les personnels et leur famille.

Ce projet de loi s'intègre pleinement dans une politique générale de recul du service public, de l'emploi et des garanties statutaires.

La CGT entend tout mettre en œuvre pour mettre en échec ce projet et l'ensemble des réformes qui s'inscrivent dans ce cadre.

Elle appelle tous les personnels quelle que soit leur catégorie à se rassembler et à participer le 10 juin aux Assemblées Générales et en audience auprès des Préfets, des directeurs et des chefs de service. Des milliers d'agents doivent le 10 juin autour des Assemblées Générales et dans les manifestations faire connaître leur désaccord et leur volonté de mettre en échec ce projet.

Ces attaques se rajoutent aux remises en cause des 35 h mais aussi d'une manière plus générale aux conditions de travail, de sécurité, de vie et de salaire. La remise en cause des 35h serait lourde de conséquences pour les personnels et représenterait à tout point de vue une régression.

A cela s'ajoute la poursuite de la réforme sur les retraites où le Gouvernement entend prolonger la durée de travail à 41 ans immédiatement. Ce prolongement n'étant pas encore acté, le MEDEF et des responsables du Gouvernement demandent à aller plus loin que les 41 ans et repousser l'âge légal de la retraite au-delà de 60 ans et réduire les niveaux de pension et réversion.

L'avenir de nos retraites par répartition et les 35h concernent l'ensemble des salariés du pays.

Dans ce contexte, la CGT a décidé au niveau national de mettre en échec ces graves remises en cause ; elle appelle à une puissante journée de manifestation et de grève le 17 juin.

L'objectif de cette journée de manifestation et de grève est de rassembler 1 million de salariés du privé et du public, actifs et retraités, sans emplois...dans les manifestations.

La CGT entend plus que jamais défendre dans la durée les personnels et après les journées du 15 et du 22 mai sur le service public et la retraite, il est capital de contraindre le gouvernement à remettre en cause ses projets et à répondre à nos revendications.

Ce rapport de force doit permettre également d'obtenir des réponses positives aux 15 revendications que nous avons portées dans le cadre de l'action du 6 mars auprès du ministre Borloo. Cela concerne notamment notre pouvoir d'achat laminé par la faiblesse de nos salaires et la vie chère, ce qui rend le quotidien de plus en plus difficile. Dans l'action, revendiquons l'augmentation de nos rémunérations.

Dans ce cadre-là, nous entendons gagner au travers de ces actions, l'augmentation de l'enveloppe catégorielle estimée par le ministère à 500 millions d'euros minimum, qui correspond à une des revendications de la CGT.

Au-delà de ces initiatives, il est important que chacun donne un prolongement à son mécontentement et à ses revendications en votant massivement pour la CGT le 26 juin aux élections pour définir la représentativité syndicale au CTP Ministériel.

La CGT face à ses attaques œuvre au rassemblement dans l'unité syndicale la plus large, c'est une force supplémentaire pour gagner sur nos revendications.

Montreuil, le 4 juin 2008.